



Département du Vaucluse

Commune de JOUCAS

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

3. Annexes

Envoyé en préfecture le 08/04/2019
Reçu en préfecture le 08/04/2019
Affiché le
ID : 084-218400570-20190325-DEL19_02_05-DE

Légende

Prescriptions réglementaires

- Panneaux de limite d'agglomération
- Périmètre d'agglomération
- Axes Verts remarquables à préserver

Immeubles protégés au titre des monuments historiques

- Classé
- Inscrit
- Périmètre de 100m autour des immeubles classés ou inscrits

3.2 Documents graphiques

B Prescriptions Réglementaires

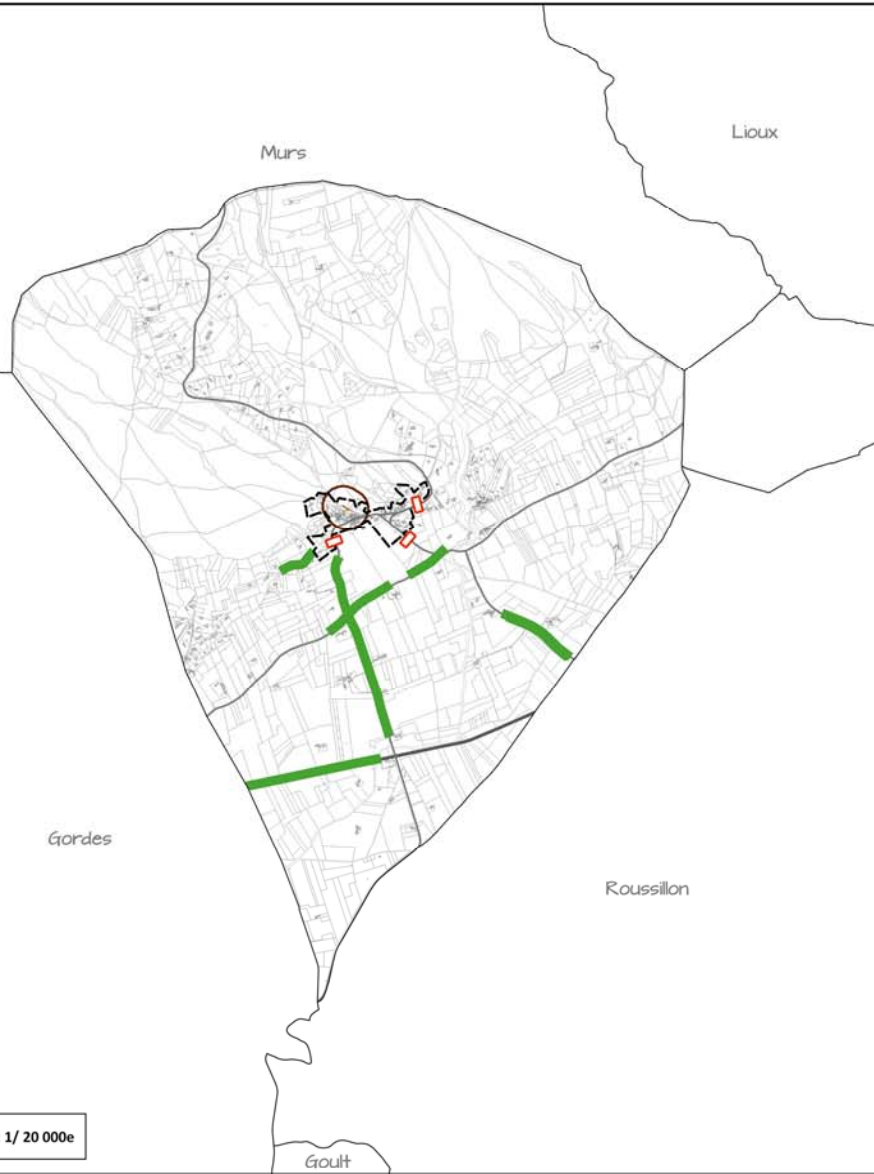
REVISION

Prescrit par délibération du conseil municipal le

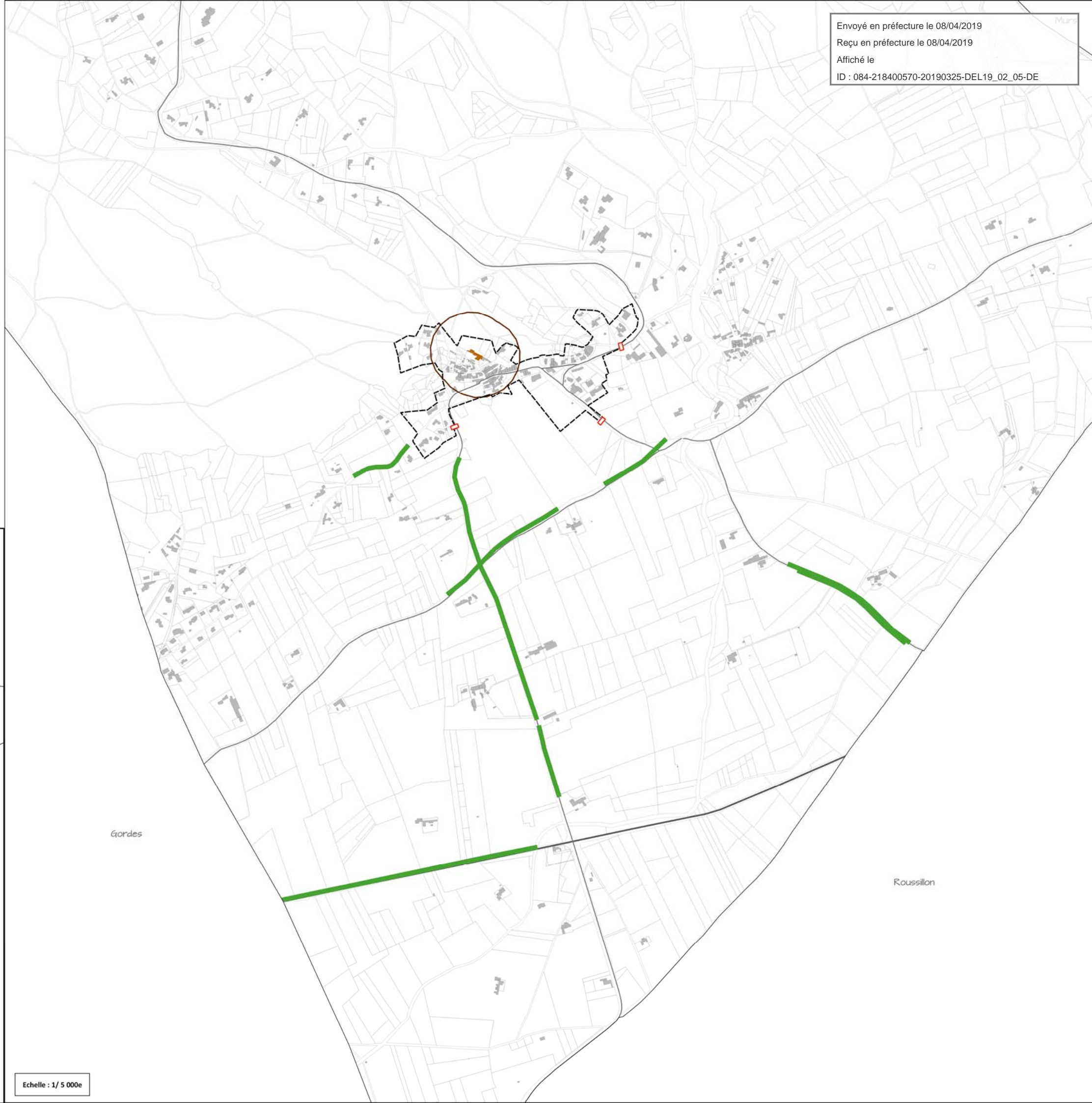
Arrêté par délibération du conseil municipal le

Approuvé par délibération du conseil municipal le

Le fond de plan cadastral figure sur ce document à titre d'information. Seule la représentation graphique du RLP doit les composantes figurent en légende à une valeur réglementaire. La commune n'est pas responsable des éventuelles erreurs du fond de plan cadastral qui doivent être signalées au service des impôts fonciers.



Echelle : 1/ 20 000e



Echelle : 1/ 5 000e